

DÉPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE



92701 Colombes Cedex

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie 01.47.60.80.85

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

N°6

Conseillers en exercice : 53
Présents : 42
Représentés : 9
Absents : 2

Ayant voté pour : 39
Ayant voté contre : 12
Abstentions : 0
Ne prenant pas part
au vote : 0

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET
ANNEXE DU CENTRE SPORTIF DU PARC
LAGRAVÈRE

LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-1 à L. 2312-3,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu le rapport du budget primitif principal de la Ville pour 2025 annexé à la délibération du Conseil municipal du 10 avril 2025 portant approbation du budget primitif de la Ville 2025,

Vu le budget,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

DELIBERE

Article unique : Approuve le budget primitif pour 2025 - Budget annexe
Parc Lagravère, par chapitre, en équilibre ainsi que ses annexes :

Sections du budget	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 995 275,25	1 995 275,25
résultat de fonctionnement reporté 002		
Total Fonctionnement	1 995 275,25	1 995 275,25
Investissement	7 835 000,00	22 478 781,55
Reports (Restes à réaliser)		
Résultat d'investissement reporté 001	14 643 781,55	
Total Investissement	22 478 781,55	22 478 781,55
Total du Budget annexe Centre sportif Lagravère	24 474 056,80	24 474 056,80

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le
Identifiant de l'acte :

Le Maire,



Patrick CHAIMOVITCH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.